

Compte-rendu du conseil du vendredi 15 décembre à 20 H 00.

Présents : Gaël MONNERET, Anne-Marie PEGUILLET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Jean Claude COMPAGNON, MARION Christophe, Pascal SIMONET, Corinne ODOBEL, Martine RAISON.

Absente excusée : Roseline PACCARD.

Secrétaire : Thomas ROUSSE.

Approbation du compte-rendu du conseil du 26 octobre 2023.

Délibérations :

Délibération N° 46 : Les services de l'assainissement d'ECLA vont procéder à la mise en séparatif des réseaux d'eaux claires et d'eaux usées chemin de La Mouille. Afin de ne pas reprendre ultérieurement des travaux de voirie et dans le but de sécuriser l'alimentation électrique des maisons situées le long du chemin de La Mouille et de mener en parallèle les travaux d'assainissement et de réfection de la voirie, le Conseil a demandé un devis au SIDEC afin d'enfourer les lignes électriques et téléphoniques. Une demande de subvention (DETR) est déposée auprès des services de la préfecture pour aider au financement de ce projet

Délibération N° 47 : Achat parcelle Monsieur Pelligand. Pour conforter la voirie communale au niveau de l'habitation de Monsieur Pelligand, la commune lui achète une parcelle de 20 m² en bordure de la route de façon à enfourer les prochains réseaux secs.

Délibération N° 48 / 2023 : La commune procèdera à l'achat de la parcelle cadastrée AH 79, d'une contenance de 114 m², appartenant à Monsieur Jean-Claude Compagnon.

Délibération N° 49 : Une convention de location de la salle des fêtes (partie inférieure) est passée avec le tarot lédonien. Cette association occupera la salle les mercredis après-midi et les vendredis en soirée.

Délibération N° 50 : A la demande des services de l'état, la commune a procédé à une enquête visant à rechercher les sites qui pourraient être équipés de dispositifs produisant de l'énergie. En dehors des toitures des bâtiments publics, aucun autre site n'a été relevé sur le territoire de la commune.

- Questions d'actualité :

- Les travaux d'assainissement ont pris du retard du fait des intempéries. Ils devraient reprendre dès le début d'année.

Les comptages de véhicules rue de Jeanne d'Arc et chemin de la Terrasse, s'ils n'ont pas montré de vitesses excessives, ont néanmoins permis de prendre connaissances du nombre important de véhicules circulant sur ces deux voies. Des aménagements permettant de les sécuriser sont à l'étude.

Un document permettant d'expliquer ce qu'est un PLUI, document présenté par les services d'ECLA, sera intégré au bulletin de janvier.

- Bilan fin d'année. Le maire présente quelques éléments budgétaires concernant ECLA et la commune.

La charge de l'assainissement sera augmentée en 2024. Le mode de calcul sera calqué sur celui de la consommation d'eau avec une part fixe et une part variable en fonction de la consommation d'eau.

Les premières analyses concernant les comptes de la commune montrent une stagnation des dépenses de fonctionnement du fait d'un effort d'économies dans tous les domaines possibles, effort qui semble cependant arriver à son terme. Les recettes ne progressent que très peu. Elles sont liées essentiellement à l'augmentation des bases de l'impôt sur les propriétés.

- Questions diverses :

- Fêtes de Noël. Les enfants du village sont invités le 16 décembre à une après-midi de jeux pendant laquelle le Père Noël apportera ses cadeaux aux plus sages.

- La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 7 janvier, à 11 heures dans la salle des fêtes.

La séance est levée à 9 h 45.

Le maire : M.Monnet